

AVEC 1€ PAR JOUR

CONTRIBUEZ À LA CONSTRUCTION DE VOTRE CENTRE

Dans notre vie de tous les jours, nous utilisons 1€ pour acheter une baguette, un café, ou peut être un croissant, ou encore une boisson. Seriez-vous prêts à utiliser cet € pour acheter une maison au Paradis ? C'est ce que nous vous proposons. Nous lançons l'opération "1€ par jour" pour financer votre mosquée. L'idée est très simple : au lieu de dépenser 1€ pour prendre un café ou un croissant, vous le dépensez pendant 1 an pour financer le projet et Dieu vous récompensera d'une demeure au Paradis InshaAllah.

Je choisis le paiement suivant :

en espèces par chèque par virement par prélèvement

Je choisis :

de payer la totalité du don d'étaler mon don avec une mensualité de €
Du ___/___/___ jusqu'au ___/___/___.

Le chèque est à l'ordre de l'Association Cultuelle Essalam.

Le virement automatique se fait sur le compte bancaire de l'association Essalam suivant :

Banque LCL Goussainville IBAN : FR92 3000 2011 4600 0007 2371 Q14 BIC: CRLYFRPP

Pour le prélèvement automatique régulier, merci de remplir le mandat SEPA et de joindre un RIB.

FICHE D'INFORMATION

Je soussigné

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____

Ville : _____

Téléphone fixe : _____

Téléphone Portable : _____

Email : _____ @ _____

Date de naissance : _____

Profession : _____

Date de prélèvement le 05 du mois le 15 du mois le 20 du mois

Participe à l'opération « 1€ par jour » organisée par l'association « Essalam ».

Date et signature : le ___/___/___

Pour toutes informations complémentaires, merci de contacter Khalid au 06 15 86 84 23 ou Ali au 06 30 11 88 85

Référence unique du Mandat :

MANDAT SEPA

Identifiant Créancier SEPA :

FR85ZZZ676898

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'association Essalam à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'association Essalam. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Nom, Prénom et Adresse du débiteur	Désignation de l'établissement teneur du compte à débiter

Désignation du compte à débiter	
IBAN : <input type="text"/>	<input type="text"/>
BIC : <input type="text"/>	<input type="text"/>
Nom et adresse du créancier	Fait à _____, le ___/___/___
Association Essalam 29, avenue Albert Sarrault 95190 Goussainville - France	Signature : _____

